



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 74009

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les voitures écologiques. L'enjeu principal de l'innovation automobile désormais est le CO², qui n'est pas un polluant mais le responsable de l'effet de serre, les émissions de CO² liées à la consommation d'essence étant responsables pour près de 40 % de l'effet de serre. La voiture électrique, malgré les encouragements des pouvoirs publics et le fait que Peugeot et Renault ont été les deux principaux protagonistes de cette course, n'a jamais réellement été adoptée en France. La voiture hybride essence-électricité semble être une bonne idée, malheureusement son prix de production reste très élevé. Finalement la panacée revêt la forme de la pile à combustion mais son coût est très élevé. En fait, tant que dureront les extractions pétrolières, le moteur à combustion restera dominant. Afin de diminuer les émissions de CO², il suffit alors surtout, outre les innovations technologiques, de limiter le poids et la puissance des véhicules. Il lui demande donc son avis sur l'avenir de l'automobile en France et ses solutions quant à la résolution du problème « effet de serre ».

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74009

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1348